

Du 6 au 9 avril 2012

Saint Vallier (26) - Sur le Rhône

Challenge Florian Clermont

10ème enduro de pêche à la carpe 72h non-stop



Réglement de l'enduro

Déroulement de l'enduro :

Jeudi 5 avril 2012

- Accueil des premiers concurrents et nuit conviviale avec le Team Suncarpe 26.

Vendredi 6 avril 2012

- 7 heures : Accueil des concurrents et café convivial.
- 8 heures 30 : Tirage au sort type Championnat de France.
- 10 heures : Mise en place sur les postes et début de la compétition.

Lundi 9 avril 2012

- 10 heures : Fin de la compétition.
- 11 heures : Proclamation des résultats. A la salle pour tous.
- 11 heures 30 : Podium et remise des prix.
- 12 heures : Pot de l'amitié et repas commun.

Des navettes pour les douches et toilettes sont organisées tous les jours à heures définies.

Une fois l'enduro démarré, les voitures ne devront plus être déplacées sur les postes, un parking sera surveillé. Elle ne devront pas gêner le passage des secours, des employés de la CRN ou des organisateurs.

Le repas du Lundi midi sera servi à tous les concurrents (Paella géante).

La fiche d'inscription ci-jointe, et le chèque de participation de 130 Euros par équipe sont à renvoyer avant le **31 mars 2012** à :

Thomas OGIER,

«Les Lavandes» Bâtiment 2, impasse du Clos Chapon 26 500 BOURG-LES-VALENCE
Tèl : 06 85 50 18 64 ou 06 13 20 45 06 | M@il : thomas.ogier@acorel.com

La pêche :

Sont autorisés :

- L'utilisation d'un bateau pour l'amorçage, le combat et la dépose de lignes, s'il est équipé de gilets de sauvetage et que les conditions climatiques permettent son utilisation.
- L'écho sondeur
- Le Bait-Rocket
- Le bateau amorceur, en cas de perte, vol ou casse, le Sun carpe 26 ne pourra être tenu responsable.

Sont interdit :

- La navigation pendant la nuit.
- La dérive en bateau sur l'espace voisin.
- L'abus d'alcool.
- L'excès de bruit.

Sont obligatoires :

- Le respect des horaires.
- Le respect de l'environnement des berges et des accès.
- Les consignes de stationnement.
- Le respect des « axes » de pêche.
- La présence d'au moins 1 membre de l'équipe au tirage au sort.
- Le respect de tous les poissons, No-kill intégral OBLIGATOIRE.
- Un seul poisson par sac de conservation.
- Permis de pêche et timbre halieutique en règle.
- Le nombre de cannes limité à 8 par équipe.
- Les cannes d'amorçage ou servant pour sonder ne doivent pas être orientées vers l'eau.

La pesée :

Elle se déroulera de la façon suivante : La liste du planning des commissaires vous sera fournie au tirage au sort. Il y aura une pesée chaque matin entre 7h et 9h
Pour tous poissons capturés dans la journée, utiliser le planning des commissaires pour les contacter.

Attention : Si un poisson pèse plus de 10kg, appeler immédiatement un commissaire de jour comme de nuit. Trois pesons de même marque serviront pendant tout l'enduro, afin d'éviter les erreurs.

Les fiches de pesées devront être signées par un des pêcheurs et l'un des commissaires. L'utilisation du sac de conservation entre les pesées est autorisée. Seules les carpes de plus de 1,500 Kilo seront prises en comptes.

Fiche d'inscription
Sun Carpe 26
Enduro du 6, 7, 8, 9 avril 2012
A RENVOYER AVANT LE 31 mars 2012

à : Thomas OGIER, «Les Lavandes» Bâtiment 2, impasse du Clos Chapon
26 500 BOURG-LES-VALENCE

Chef d'équipe

Nom et Prénom :
Adresse :
N° de téléphone :
Email @ :

Equipier

Nom et Prénom :
Adresse :
N° de téléphone :
Email @ :

Règlement de l'inscription : 130 Euros par chèque à l'ordre de Sun Carpe 26.

Date limite d'inscription : 31 mars 2012

Nombre d'équipes participantes : plus ou moins 50

Localisation

Lieu de pêche : Saint-Vallier/Serves/Laveyron (Drôme) et Ozon/Sarras (Ardèche)

Site de pêche : Le Rhône du PK 70 au PK 88

Le présent règlement ainsi que le lieu de l'enduro, pourront être aménagés ou modifiés si les conditions l'imposent par les membres de l'organisation.

L'ensemble des concurrents en seront averti avant son application.

Signature du chef d'équipe

Signature de l'équipier

PS : Pour les concurrents mineurs au jour de l'enduro, un accord parental est obligatoire.

Renseignements : suncarpe26.com ou olivier.tortel@gmail.com